Talons de paye pour les employés qui n'ont pas accès au RPV

Services publics et Approvisionnement Canada a fourni les renseignements suivants qui expliquent comment les employés peuvent recevoir des documents liés à leur paye s'ils n'ont pas accès au réseau privé virtuel (RPV) pendant la pandémie de la COVID-19.

Le Centre de contact avec la clientèle utilise **Connexion postel** pour envoyer des documents protégés B, comme les talons de paye et les feuillets d'impôt, aux employés actuels ou aux anciens employés du gouvernement du Canada qui n'ont pas accès au RPV sur demande. En général, les demandes de documents ou de talons de paye proviennent d'employés du gouvernement du Canada en congé, d'anciens employés ou de retraités qui n'ont pas accès aux applications web de la rémunération parce qu'ils sont réputés inactifs. Toutefois, compte tenu des circonstances actuelles, il n'y a pas de restrictions quant aux personnes qui peuvent recevoir ce service.

Pour en savoir plus, les employés peuvent communiquer avec le Centre de contact avec la clientèle au Canada ou aux États-Unis au 1-855-686-4729; à l'extérieur du Canada et des États-Unis au 1-506-424-4330 ou en envoyant un formulaire de rétroaction sur Phénix en ligne.

Des renseignements supplémentaires au sujet du Centre de contact avec la clientèle peuvent être obtenus sur le site externe de SPAC :

https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/remuneration-compensation/services-paye-pay-services/paye-centre-pay/cn-cu-fra.html